



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_143 - Michael Wyssa et consorts - Interpellation : Sécurisation et résilience des accès Internet

Texte déposé :

Fin septembre - début octobre, une attaque de type DDoS (Déni de Service Distribué) a gravement perturbé l'accès à internet au sein de l'administration cantonale. Si le problème a rapidement été résolu pour une grande partie des services administratifs, de nombreuses écoles professionnelles et gymnases du canton ont, quant à elles, subi des perturbations prolongées. Pendant plus d'une semaine, les activités pédagogiques, fortement dépendantes des outils numériques, ont été paralysées.

Depuis la pandémie de COVID-19, l'État a largement intégré les outils Microsoft dans l'enseignement, notamment Teams, Office 365, Outlook, ainsi que d'autres applications essentielles comme Moodle. Ces plateformes, devenues incontournables dans le cadre de la formation, nécessitent un accès fiable à internet. Durant cette panne, même des opérations simples comme l'impression de documents étaient impossibles, perturbant ainsi la continuité des cours de manière significative.

L'informatique cantonale rencontre des difficultés à intégrer dans un cadre standardisé les ordinateurs mis à disposition des étudiants des écoles professionnelles et les gymnases par leur école. En raison des spécificités de la formation, il est nécessaire d'accorder des droits d'accès plus étendus aux apprentis, ce qui compromet en partie la sécurité. La gestion centralisée actuelle peine à concilier ces exigences diverses.

Face à cette situation, je pose les questions suivantes au Conseil d'État :

- Comment l'État envisage-t-il de renforcer la redondance des accès à internet pour garantir une meilleure stabilité et éviter de telles interruptions à l'avenir ?
- Quelles sont les raisons ayant motivé la centralisation des accès internet pour l'ensemble des établissements éducatifs ?
- Quels seraient les coûts et les implications d'un retour à un système plus décentralisé, en comparaison avec ceux engendrés par la centralisation, afin de mieux protéger les infrastructures et de réduire la dépendance à un unique point d'accès ?

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Carole Schelker (PLR)
5. Cédric Echenard (SOC)
6. Cédric Roten (SOC)
7. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
8. Charles Monod (PLR)
9. Cloé Pointet (V'L)
10. Denis Dumartheray (UDC)
11. Elodie Golaz Grilli (PLR)
12. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
13. Géraldine Dubuis (VER)
14. Gérard Mojon (PLR)
15. Graziella Schaller (V'L)
16. Guy Gaudard (PLR)
17. Jacques-André Haury (V'L)
18. Jean-Daniel Carrard (PLR)
19. Jean-Franco Paillard (PLR)
20. Jean-Louis Radice (V'L)
21. John Desmeules (PLR)
22. Josephine Byrne Garelli (PLR)
23. Julien Eggenberger (SOC)
24. Kilian Duggan (VER)
25. Laurence Bassin (PLR)
26. Laurence Creteigny (PLR)
27. Marc Morandi (PLR)
28. Maurice Neyroud (PLR)
29. Monique Hofstetter (PLR)
30. Nicolas Suter (PLR)
31. Nicole Rapin (PLR)
32. Olivier Petermann (PLR)
33. Pierre-André Romanens (PLR)
34. Regula Zellweger (PLR)
35. Sabine Glauser Krug (VER)
36. Sergei Aschwanden (PLR)
37. Théophile Schenker (VER)
38. Thierry Schneiter (PLR)
39. Yannick Maury (VER)